



EB/R/ARC/61/4



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE



61st Regular Meeting of the Executive Board
61^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'administration

Africa capable of achieving its own development

Une Afrique capable de réaliser son propre développement

**RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT ET DU RISQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
– EXERCICE FINANCIER 2016**

Date: 5 December 2016 / 5 décembre 2016
Venue / Lieu : 2 Fairbairn Drive, Mt. Pleasant

TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>AUDIT INTERNE</i>	3
<i>AUDIT EXTERNE</i>	6
<i>GESTION DU RISQUE</i>	6
<i>DIVERS</i>	7
<i>CONSEILS CONSULTATIFS AU SECRÉTARIAT</i>	7
<i>COMPOSITION DU CONSEIL</i>	7
<i>OPINION GÉNÉRALE SUR LE CONTRÔLE INTERNE</i>	7
<i>CONCLUSION</i>	7
<i>REMERCIEMENTS</i>	8

INTRODUCTION

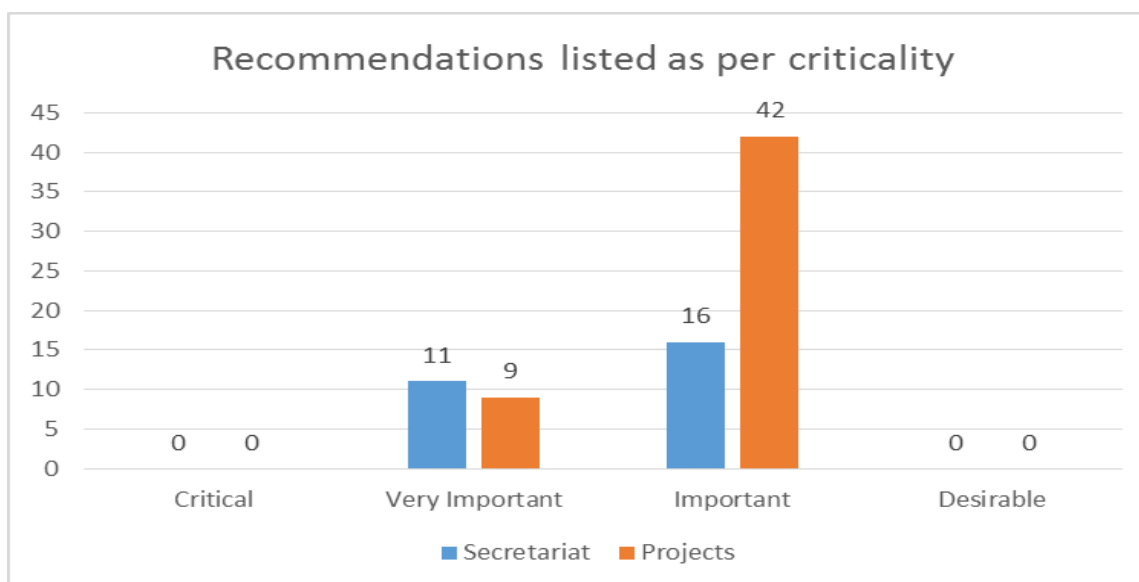
1. Le Comité d'audit et du risque (CAR) du Conseil d'administration (CA) a été mis en place pour aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance et de supervision à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Selon les Termes de référence (TR) du Comité, le CAR a des tâches et responsabilités étendues en matière d'audit externe et d'audit interne ainsi que dans les fonctions de gestion des risques de la Fondation.
2. Les TR du CAR exigent que le Comité se réunisse au moins quatre fois par an pour s'acquitter de ses responsabilités. C'est pourquoi, pour l'exercice 2016, le Comité s'est réuni quatre fois : aux mois d'avril, juillet, septembre et décembre 2016.
3. Le présent rapport résume les activités du Comité en matière d'audit interne et d'activités de vérification externe, sur la gestion des risques, les principales réalisations et les observations. Il fournit également une attestation sur le système de contrôle interne de la Fondation pour l'exercice 2016.

AUDIT INTERNE

4. Conformément aux TR du CAR, le Comité a continué de travailler en étroite collaboration avec le Département d'audit interne (DAI) afin d'assurer l'indépendance et l'efficacité dans l'exercice de ses responsabilités. Au cours de l'exercice 2016, le Comité a évalué le travail du DAI et examiné divers documents et rapports, entre autres : (a) un plan de vérification annuel, (b) des rapports d'étape des activités de vérification interne, et (c) un rapport de vérification externe pour l'exercice 2015. Le Comité a également examiné le Manuel révisé de vérification du DAI et recommandera son approbation lors de la réunion du CA de mars 2017.
5. Le plan d'audit pour l'exercice financier 2016 prévoyait que le DAI mènerait au total trente-une (31) activités de vérification consistant en trois (3) examens d'audit au Secrétariat, dix-huit (18) examens de projets, quatre (4) évaluations de gestion financière (FMA), trois (3) enquêtes et trois (3) services consultatifs.
6. Le Comité a suivi de près l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités prévues dans les rapports d'activité trimestriels préparés et déclarés par le DAI. Le Comité a noté avec satisfaction que les trois (3) activités d'examen de vérification prévues au Secrétariat avaient été achevées avec succès au cours de la période en question. En outre, le DAI a achevé l'examen de dix-sept (17) audits de projets sur les dix-huit (18) prévus. Le DAI a également entrepris au total quatre (4) enquêtes sur les trois (3) prévues. En plus, le DAI a continué de fournir un appui technique au Secrétariat sur les processus de gestion et de contrôle des risques suite à une décision de déplacer la fonction vers le DFA et en attendant le pourvoi du poste vacant. En plus, le DAI a offert deux (2) services consultatifs sur les trois (3) prévus.

7. À la suite des vérifications effectuées au cours de l'exercice 2016, le Comité a noté que le DAI avait fait un total de soixante-dix-huit (78) recommandations d'audit comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

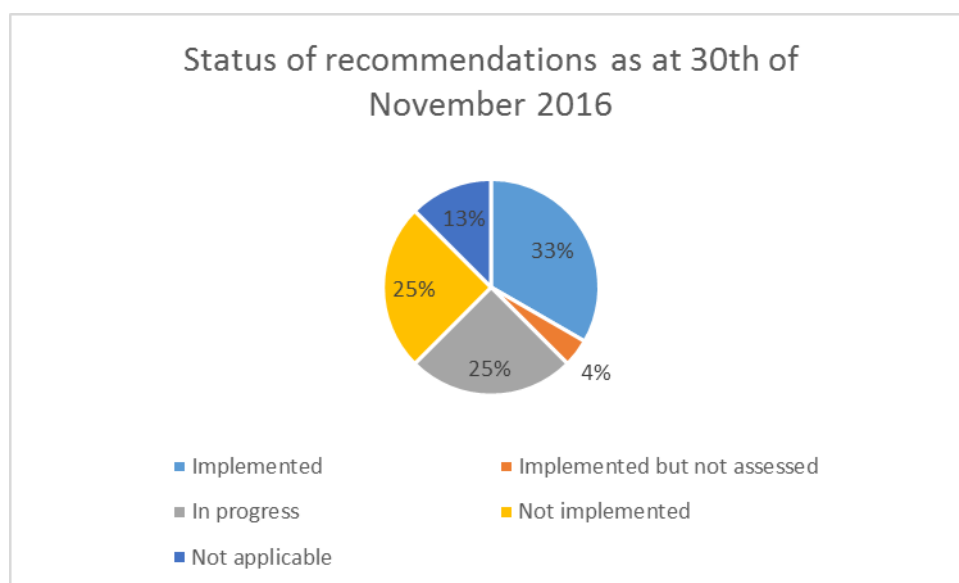
Recommandations faites durant l'exercice financier 2016					
	Critiques	Très importantes	Importantes	Souhaitables	Total
Secrétariat	0	11	16	0	27
Projets	0	9	42	0	51
Total	0	20	58	0	78



8. Le DAI a soumis le rapport annuel de vérification interne pour l'exercice 2016 contenant, entre autres, l'analyse des problèmes de vérification soulevés au cours de l'année. L'examen effectué au cours de l'année de déclaration sur les projets/programmes a révélé des questions intersectorielles liées à la conformité à la convention de subvention ainsi qu'aux politiques de l'ACBF (passation des marchés et voyages) et à la coordination de la gestion des programmes.
9. Au sein du Secrétariat, le DAI a constaté des problèmes importants liés aux politiques et procédures et au système informatique dans les domaines suivants : (a) gestion des voyages, (b) gestion des contrats et (c) les TIC.
10. Le Comité a continué à surveiller de très près l'état de mise en œuvre des recommandations de vérification en cours par le biais de rapports périodiques préparés

par le DAI et a fourni les directives nécessaires u Secrétariat. Au début de l'année, quinze (15) recommandations importantes étaient en cours au Secrétariat. Onze (11) nouvelles recommandations ont été ajoutées à la suite d'audits réalisés au cours de l'année de déclaration, portant le nouveau total à vingt-six (26). Deux (2) des vingt-quatre (24) recommandations ont déjà été soulevées dans les rapports précédents, et ne sont donc plus applicables. Le nouveau statut des recommandations au 30 novembre 2016 est donc de vingt-quatre (24) présentées dans le tableau ci-dessous :

État	Nombre de recommandations	Pourcentage du total
Appliquées	8	33%
En cours	6	25%
Non appliquées	6	25%
Non applicable	3	13%
Appliquées mais non évaluées	1	4%
Total	24	100%



11. Au 31 décembre 2016, treize (13) recommandations de vérification sont restées en suspens sur les vingt-quatre (24) après avoir mis de côté les recommandations mises en œuvre, non applicables et dupliquées. Sur les treize (13), deux (2) recommandations concernent les années 2011 et 2012, une (1) l'année 2013 et sept (7) l'année 2016.
12. En ce qui concerne les ressources, le Comité a noté que le DAI avait réussi à mener ses activités prévues pour l'exercice 2016 dans les limites des ressources disponibles. Au cours de la période visée par le rapport, le Comité a recommandé de transférer la fonction de gestion des risques du DAI au DFA afin de prédire tout conflit d'intérêts probable entre les deux fonctions. Le Département compte actuellement deux membres du personnel d'audit professionnel et un adjoint administratif.

AUDIT EXTERNE

13. La 17^e réunion du CAR tenue le 31 mars 2016, a reçu et examiné le rapport des vérificateurs externes pour l'exercice 2015 accompagné de la lettre du Secrétariat présentée par les vérificateurs externes. Le Comité a noté que l'avis d'audit global du rapport financier pour l'exercice financier 2015 n'était pas qualifié. Les états financiers ont été recommandés pour l'approbation du Conseil.
14. Le Comité a également demandé au CA de ratifier la décision de nommer Deloitte Zimbabwe pour procéder à l'audit financier de l'exercice 2015.

GESTION DU RISQUE

15. Selon la Charte du CAR, le Comité est chargé de superviser le cadre général de gestion des risques de la Fondation. Au cours de l'année sous revue, le Comité a reçu et examiné les rapports sur les principaux risques liés à la Fondation et sur le suivi de la politique d'appétence au risque.
16. Au 31 décembre de l'exercice 2016, le Comité a noté que les risques suivants étaient applicables à la Fondation :
 - a) Risque de déficit de financement pour la mise en œuvre du plan stratégique 2017 – 2021 de l'ACBF
 - b) Risque de réduction du portefeuille ;
 - c) Risque lié au personnel ;
 - d) Risque lié à la gestion des opportunités de financement avec de nouveaux donateurs ;
 - e) Risque lié à la continuité des activités ;
 - f) Risque lié aux TIC ;
 - g) Risque lié au changement ; et
 - h) Risque lié au pays hôte.
17. Le Comité a noté que le risque de rétrécissement du portefeuille et celui des écarts de financement requis pour la mise en œuvre réussie du plan stratégique 2017-2021 de l'ACBF, ainsi que le risque TIC, demeuraient essentiels pour la Fondation. Le Comité a noté que le comité de gouvernance des TIC devrait être convenablement stimulé pour examiner les risques liés aux TIC et apporter des améliorations aux opérations TIC afin d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'économie de la fonction de gestion.
18. Le Comité a noté que le Secrétariat a mis en place une fonction de gestion des risques et que le DAI a continué à offrir une assurance sur le risque dans les ressources à sa disposition en attendant le pourvoi du poste de chargé de la gestion des risques.

DIVERS

19. Les membres du Comité ont participé ensemble au forum consultatif de l'ACBF et aux célébrations de son 25^e anniversaire qui ont eu lieu à Harare au mois de mai 2016.

SERVICES CONSULTATIFS AUPRES DU SECRETARIAT

20. Au cours de l'année, le CAR a recommandé au Secrétariat d'établir et de mettre en place un comité de gouvernance des TIC pour diriger et coordonner les efforts de réforme dans les TIC afin d'améliorer l'environnement de contrôle global de l'ACBF.

COMPOSITION DU CONSEIL

21. Au cours de l'exercice 2016, les membres en charge du Comité étaient les suivants :

- a) Dr Huguette LABELLE, Présidente du CAR et membre du Conseil d'administration
- b) M. Godfrey SIMBEYE, Membre du CAR et membre du Conseil d'administration
- c) M. Edward OUKO, Membre indépendant du CAR
- d) Dr. Jessie Rose MABUTAS, Membre indépendant du CAR
- e) Niranjan PANT, Membre indépendant du CAR

AVIS GENERAL SUR L'ENVIRONNEMENT DE CONTROLE

22. Pour l'exercice 2016, l'avis général du Comité d'audit et du risque est que l'environnement de contrôle est satisfaisant et donne une assurance raisonnable que les ressources allouées ont été utilisées dans le but prévu pour atteindre les objectifs de la Fondation. Cette attestation est basée sur notre jugement et sur les informations dont nous disposons, telles que le rapport annuel de vérification interne, le rapport des vérificateurs externes et l'énoncé annuel de déclaration du Secrétaire exécutif.

CONCLUSION

23. Conformément à ses TDR, le Comité d'audit et du risque a été en mesure de s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en matière de gestion des risques, de systèmes de contrôle interne, de politiques et de pratiques comptables, de fonctions d'audit internes et externes et de rapports financiers.

REMERCIEMENT

24. À cette fin, l'appui continu et la coopération du Secrétariat et du Département d'audit interne (DIA) sont très appréciés.
25. Le Comité remercie également l'apport et le dévouement de deux de ses membres sortants, le Dr Huguette Labelle et Eddie Ouko, et leur souhaite le meilleur dans leurs projets futurs.